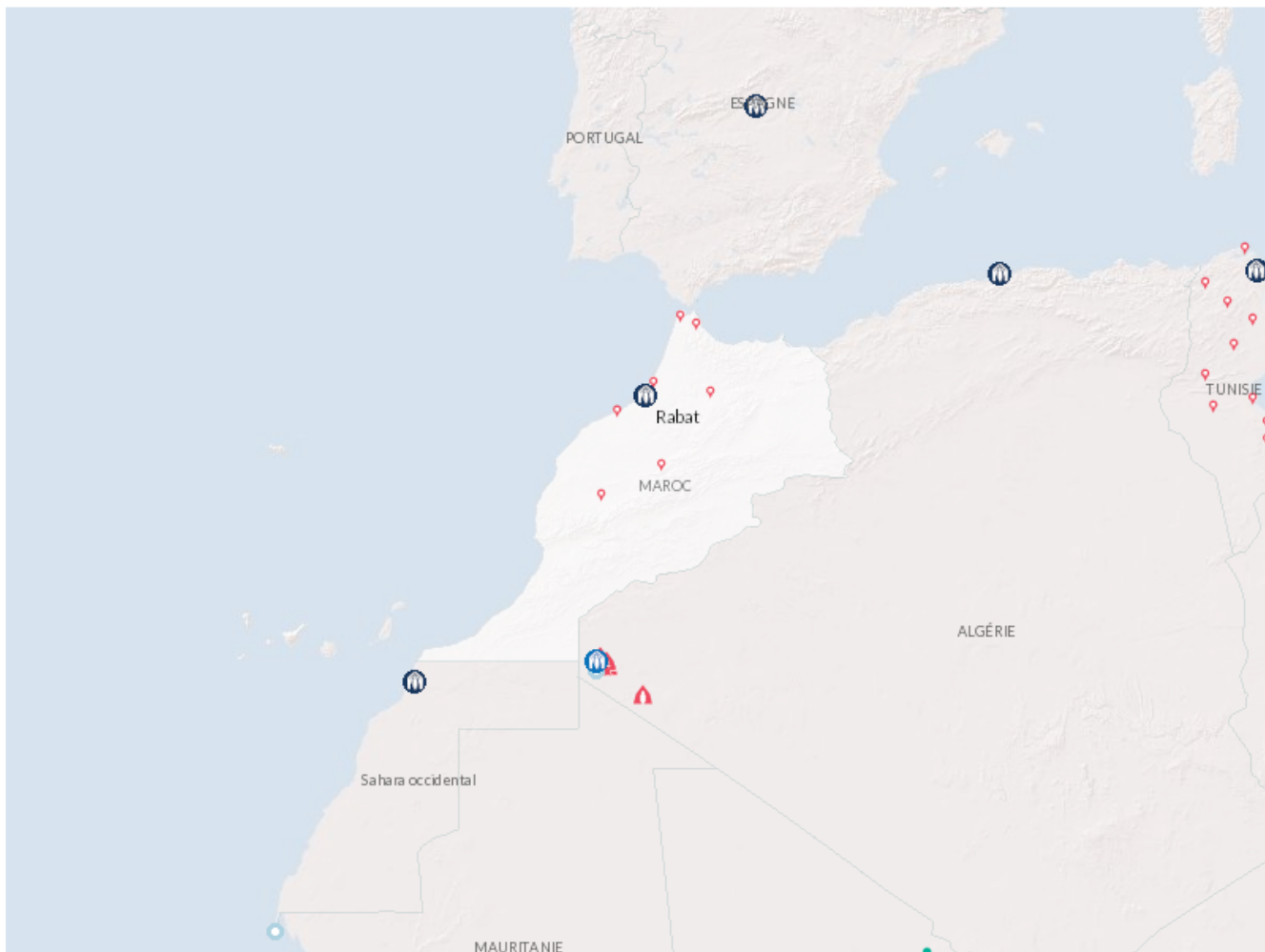


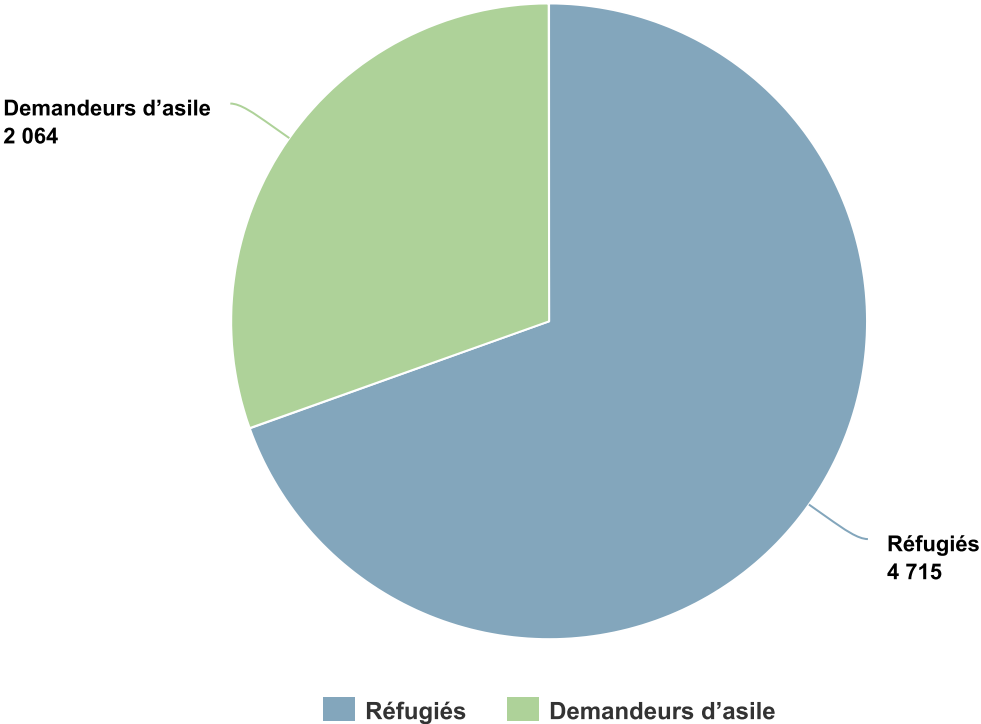
Opération: Maroc



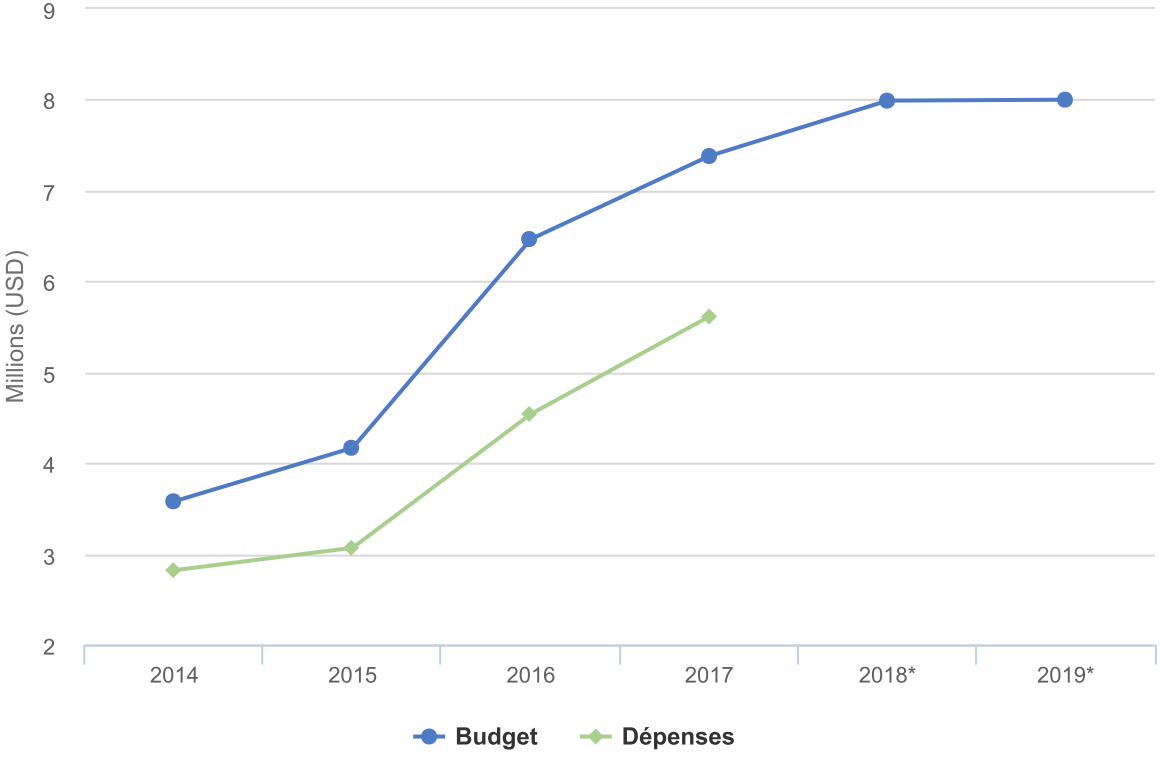
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 1% EN 2017

2017	6,779
2016	6,733
2015	5,473



Budgets et Dépenses - Maroc



Environnement opérationnel

Les réfugiés au Maroc sont originaires de 38 pays, avec près de 59 pour cent d'entre eux qui viennent de la République arabe syrienne. En 2019, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR au Maroc devrait augmenter pour passer à 8 700, réparties dans 50 sites sur l'ensemble du territoire du pays. Le Maroc est devenu de plus en plus un lieu de destination des réfugiés et des migrants.

Le HCR a adopté une stratégie d'approche proactive consistant : à élargir les aides en espèces par le biais de la banque postale pour atteindre les réfugiés les plus vulnérables, même dans les sites éloignés ; renforcer la capacité des partenaires et entreprendre régulièrement des missions d'intervention, conjointement avec des partenaires et le Gouvernement sur le terrain ; organiser des « guichets uniques » pour les personnes relevant de sa compétence ; s'engager avec les autorités locales pour les doter des capacités nécessaires, notamment les bureaux régionaux de l'Entraide nationale, dans le but d'inclure les réfugiés dans les services sociaux nationaux.

La politique nationale sur l'immigration et l'asile permet aux réfugiés de jouir de la protection au Maroc, avec l'accès aux services essentiels, comme les soins de santé primaires et l'éducation. Néanmoins, en raison de retards dans l'élargissement du régime d'assurance maladie aux réfugiés, des lacunes demeurent dans l'accès aux soins de santé secondaires.

Dans l'attente de la présentation du projet de loi sur l'asile au Parlement, le HCR reste responsable de l'enregistrement et de la détermination du statut de réfugié des demandeurs d'asile. Le Haut Commissariat adresse les personnes qui réunissent les conditions requises pour obtenir le statut de réfugié à la Commission interministérielle de régularisation relevant du Ministère des affaires étrangères. Cependant, cette Commission a été suspendue en mars 2017. Sans statut de réfugié ou permis de séjour, les personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pas accès au marché de l'emploi formel, ce qui les place dans une situation précaire.

Principales priorités

En 2019, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- aider le Gouvernement à établir un régime national d'asile ;
- reprendre l'enregistrement des demandeurs d'asile et la procédure de détermination du statut de réfugié, en collaboration avec les autorités ;
- délivrer une aide humanitaire et une protection aux réfugiés, en particulier les plus vulnérables ;
- dans l'attente de la présentation du projet de loi sur l'asile au Parlement, renforcer les capacités des institutions nationales et de la société civile ;
- mettre en œuvre des solutions durables pour les réfugiés, en se concentrant sur l'intégration socioprofessionnelle ou la réinstallation des personnes vulnérables dans un pays tiers.

Chiffres clés :

- 100% des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
 - 100% des réfugiés auront accès aux centres publics de soins de santé primaires
 - 1 000 familles réfugiées vulnérables recevront une aide financière mensuelle
 - 150 ménages réfugiés seront aidés à créer leur propre entreprise
-